ENJEUX ET DÉROULEMENT

Formation au Permis de conduire catégorie A

Mis à jour le 2 janvier 2026

Ce document a été édité par World Becomes Digital. Aucune duplication ou utilisation pour des buts autres que ceux définis par World Becomes Digital ne sont permises sans autorisation écrite.

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, s'est fortement développée. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, elle devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail, etc. Les conducteurs de motocyclette sont largement surexposés pour ce qui est du risque routier. L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi. L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire, et savoir-devenir. Apprendre à conduire une motocyclette est une démarche éducative exigeante.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le programme de formation au permis de conduire est mis en place pour aider les nouveaux conducteurs de deux roues à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader. L'objectif général est d'amener tout conducteur de motocyclette débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir. Apprendre à conduire une motocyclette est une démarche éducative exigeante.

Le programme de formation se veut une vue d'ensemble des compétences qu'un conducteur de motocyclette responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger. Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une motocyclette et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites. Vous allez, au travers de ce programme, comprendre les règles du code de la route à moto ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur vous guidera et vous conseillera. Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Mis à jour le 2 janvier 2026

Ce document a été édité par World Becomes Digital. Aucune duplication ou utilisation pour des buts autres que ceux définis par World Becomes Digital ne sont permises sans autorisation écrite.

La formation :

1. **Une évaluation de départ :** afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

2. **Une formation théorique :** Lors de la formation théorique l'élève a accès à des cours et entraînement en salle code et également en ligne, depuis son espace personnel, portant sur 10 thématiques du code de la route à moto. Lorsqu'il aura atteint le niveau suffisant, il pourra se présenter à l'ETM (Epreuve Théorique Moto) dans l'un des organismes privés agréés qui le propose. Le candidat se rendra sur le lieu de l'examen par ses propres moyens.

3. **Une formation pratique** en situation de conduite avec un formateur agréé. Cette formation respecte le REMC (Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne) :

❶ Maîtriser

le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

a. Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.
b. Connaitre la conception de la moto. ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.
c. Maitriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur).
d. Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine - descendre de la machine en sécurité.
e. Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.
f. Monter et rétrograder les rapports de vitesse.
g. Maîtriser la réalisation d'un freinage.
h. Connaitre les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité
i. Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et et guider la moto (sans et avec passager).
j. Maitriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique).
k. Maitriser les techniques d'inclinaison
l. Réaliser un freinage d'urgence.

❷ Appréhender

la route et circuler dans des conditions normales.

a. Connaître et respecter les règles de circulation.
b. Rechercher la signalisation , les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues).
c. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
d. Adapter l'allure aux situations.
e. Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité.
f. Tourner à droite et à gauche.
g. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
h. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

❸ Circuler

dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

a. Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
b. Croiser, dépasser, être dépassé.
c. Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.
d. Communiquer avec les autres usagers.
e. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
f. Connaitre les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.
g. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
h. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense.
g. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.
h. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
i. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

❹ Pratiquer

une conduite autonome, sûre et économique.

a. Suivre un itinéraire de façon autonome.
b. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
c. Connaître les principaux facteurs de risque, ceux spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.
d. Connaître les comportements à adapter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
e. Connaitre les dispositifs d'aides à la conduite du véhicule (régulateur de vitesse, limiteur, ABS...).
f. Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la moto
g. Pratiquer l'écoconduite..

Mis à jour le 2 janvier 2026

Ce document a été édité par World Becomes Digital. Aucune duplication ou utilisation pour des buts autres que ceux définis par World Becomes Digital ne sont permises sans autorisation écrite.

L’épreuve théorique moto (Code de la route) :

Pour passer l'épreuve du code, il faut avoir au moins :
- **17 ans** pour suivre une formation au **permis A2**,
- **16 ans** pour suivre une formation au **permis A1**,

et posséder un numéro **NEPH**.

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir **au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum).**

Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées. Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo.

L’examen (ETM) se déroule dans un centre d’examen agréé.

Les élèves peuvent réserver leur place d’examen en toute autonomie depuis les sites internet des différents opérateurs privés agréés. Les élèves se rendent à l’examen par leurs propres moyens.

Pendant le déroulé de la vidéo, le candidat doit évaluer l'intervalle de sécurité et regarder tous les rétroviseurs.
Le code (ETM) est valable pendant 5 ans.

Le jour de l’examen du code, le candidat doit penser à ramener :
- sa convocation (imprimée ou au format numérique)
- une pièce d’identité en cours de validité (trouverez la liste des pièces d’identité acceptées sur le site du Service Public)

L’examen pratique :

Pour se présenter à l'épreuve pratique il faut avoir **au moins 16 ans pour le permis A1** , **18 pour le permis A2** et avoir **réussi l'examen du code ETM**.

Le jour de l’examen, le candidat doit se présenter avec :
- un justificatif d'identité en cours de validité, conforme à l'Arrêté du 23 décembre 2016 relatif à la justification de l'identité,
- sa convocation à l’examen.

La convocation précise le jour et l’heure de l’examen.
Les examens pratiques peuvent avoir lieu du lundi au vendredi entre 8h et 12h et 13h30 et 16h.
En général, nos enseignants habilités accompagnent les candidats à l’examen. Cependant, ils peuvent, s’ils le souhaitent, s’y rendre par leurs propres moyens.

Mis à jour le 2 janvier 2026

Ce document a été édité par World Becomes Digital. Aucune duplication ou utilisation pour des buts autres que ceux définis par World Becomes Digital ne sont permises sans autorisation écrite.

L’épreuve pratique est composé de 2 épreuves :

- **l’épreuve pratique hors circulation,**
- **l’épreuve pratique en circulation.**

La validation de l’épreuve pratique hors circulation donne accès à l’épreuve de circulation.

L’épreuve pratique hors circulation

Pour se présenter à l’épreuve pratique hors circulation il faut avoir validé l’épreuve théorique moto E.T.M.

Cette épreuve dure **environ 10 minutes.** Elle a pour but d'évaluer la capacité de l’élève à :

- déplacer la moto sans l’aide du moteur, sans béquille en marche avant et arrière.
- maîtriser la moto à allure réduite avec et sans passager.
- effectuer un freinage d’urgence, un demi-tour, un slalom et un évitement.

Elle consiste en un parcours a réaliser en respectant chaque exercice dans une zone bien précise.
Elle est évaluée par un expert, l’inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.
L’évaluation réalisée par l’expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

À l’issue de l’épreuve, l’expert retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans une grille d’évaluation.
En cas de réussite, le candidat a validé la première partie pratique de son permis de conduire catégorie A1/A2 et peut accéder à l’épreuve en circulation.

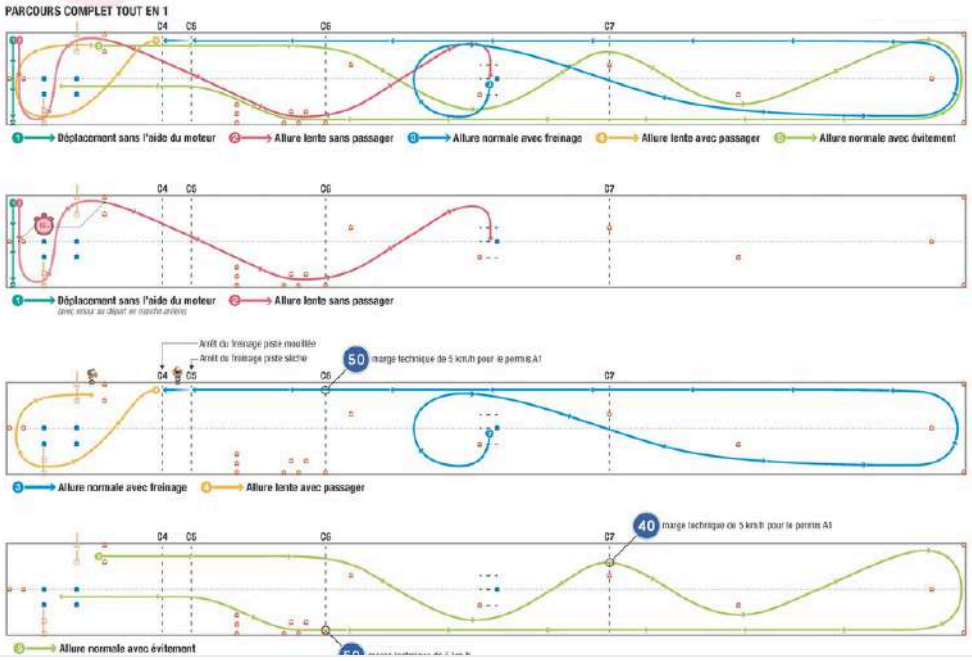

Mis à jour le 2 janvier 2026

Ce document a été édité par World Becomes Digital. Aucune duplication ou utilisation pour des buts autres que ceux définis par World Becomes Digital ne sont permises sans autorisation écrite.

L’épreuve pratique en circulation

Pour se présenter à l’épreuve pratique en circulation, il faut avoir validé la première épreuve hors circulation.

Cette épreuve dure environ 32 minutes. Elle a pour but d'évaluer la capacité de l’élève à se déplacer en toute sécurité, sans gêner les autres, ni les surprendre.

L'examinateur et votre formateur suivent le candidat en voiture. Les indications de direction sont données au moyen de la liaison radio.

Dans la mesure du possible, l’épreuve en circulation a lieu sur des itinéraires variés (ville, route, autoroute). Pour évaluer le niveau d’autonomie de la conduite du candidat, on vous demandera de suivre un itinéraire balisé par des panneaux.

Pour obtenir le permis moto, le candidat doit posséder 5 compétences dont 3 majeures :

- Connaître et maîtriser son véhicule (savoir s'équiper et s'installer, savoir se positionner sur le véhicule en circulation, connaître et utiliser les commandes).
- Appréhender la route (prendre l'information soit contrôler régulièrement l'environnement, adapter son allure aux circonstances, appliquer l'ensemble des règles qui régissent le Code de la route).
- Partager la route avec les autres usagers (communiquer avec les autres usagers à l'aide des feux, avertisseurs et codes universels, partager la chaussée en adoptant la trajectoire de sécurité ci-dessous notamment, maintenir les espaces de sécurité).

Elle est évaluée par un expert, l’inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L’évaluation réalisée par l’expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

À l’issue de l’épreuve, l’expert retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans une grille d’évaluation.

En cas de réussite, le candidat a validé son permis de conduire catégorie A1/A2.

Mis à jour le 2 janvier 2026

Ce document a été édité par World Becomes Digital. Aucune duplication ou utilisation pour des buts autres que ceux définis par World Becomes Digital ne sont permises sans autorisation écrite.